

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2015

Séance du lundi 29 juin 2015

CD20150629_3
id. 1830

L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE
COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée, le Compte Administratif 2014 de l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **741 599,26 €** qui se décompose comme suit :

– INVESTISSEMENT

Recettes	163 582,38 €
Excédent 2013	579 003,08 €
Dépenses	129 663,89 €
Sous-total.....	612 921,57 €
Restes à réaliser en dépenses.....	53 300,00 €
Excédent d'investissement.....	559 621,57 €

Cet excédent d'investissement 2014 sera repris dans le projet de Décision Modificative n°1 de 2015 ainsi que les restes à réaliser.

– FONCTIONNEMENT

Recettes	2 621 599,48 €
Excédent 2013	15 166,00 €
Dépenses	2 454 787,79 €
Excédent de fonctionnement.....	181 977,69 €

L'excédent de fonctionnement de 181 977,69 € est proposé en affectation à des mesures d'investissement en 2016.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le Compte Administratif 2014 de l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

* * *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2014 du Payeur Départemental concernant l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne ;
- Approuve le compte administratif 2014 de l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, lequel fait apparaître un excédent global de 741 599,26 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- Approuve l'affectation des résultats 2014 telle que proposée.

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : néant

Abstention : néant

Adopté.

Hors de la présence de M. ASTRUC et
de M. BAYLET

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC